



Distr.
GÉNÉRALE

A/9258

S/11051

26 octobre 1973

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vingt-huitième session

Point 22 de l'ordre du jour

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Vingt-huitième année

Lettre datée du 26 octobre 1973, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'appelle votre attention d'urgence sur les violations flagrantes du cessez-le-feu perpétrées aujourd'hui par l'Égypte.

Le 26 octobre 1973 à 8h 30, heure locale, les forces égyptiennes ont ouvert le feu avec des chars, de l'artillerie et des armes individuelles dans le secteur sud du canal de Suez.

Le 26 octobre 1973 à 9 heures, heure locale, le navire-citerne libérien Sirius, venant d'Elath, a été attaqué par les forces égyptiennes pendant qu'il franchissait le détroit de Guval, à l'entrée du golfe de Suez et il a été touché.

A ce propos, je me réfère à la lettre que le représentant permanent de l'Égypte vous a adressée hier, 25 octobre 1973 (S/11048), et d'après laquelle les forces israéliennes auraient attaqué le navire-citerne grec Mimismids. Il n'y a eu aucune attaque de ce genre par les forces israéliennes; cette fausse accusation préparait manifestement, sur le terrain de la propagande, l'agression égyptienne d'aujourd'hui.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies.

(Signé) Yosef TEKOAH